POUVOIR D'ACHAT, CHARGE DE TRAVAIL, AVENIR DU SIAE : LA CFDT MAINTIENT LA PRESSION

LE 06 OCTOBRE DERNIER S'EST TENU LE 8EME ET DERNIER COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION SPECIAL DU SIAE DE LA MANDATURE. MALGRE CERTAINES AVANCEES POUR LESQUELLES LA CFDT S'EST BATTUE COMME LA 2EME CAMPAGNE D'AVANCEMENT OUVRIER POUR L'ACCES AU GROUPE 7, LA REVISION DES FORMATIONS QUALIFIANTES OU ENCORE L'ELARGISSEMENT DE LA PRIME IMOMA, LE CONSTAT RESTE MITIGE.

SERVICE INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE

En effet, pour la majorité des revendications concernant le pouvoir d'achat que nous avons porté, les rémunérations restent figées tandis que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Les agents du SIAé subissent un net recul de leur pouvoir d'achat alors qu'on ne cesse d'évoquer la haute intensité et la montée en puissance du service. Le personnel qui fait vivre quotidiennement cet outil industriel incontournable pour le MCO des aéronefs militaires ne saurait se résoudre à si peu de reconnaissance de la part du ministère et la **CFDT** s'en est fait le porte-parole.

A cela s'ajoute une autre source d'inquiétude, celle de la pérennité du plan de charge, car si certaines flottes sont stables à long terme (Rafale, NH90, A400M) ce n'est pas le cas pour la Patrouille Maritime du futur (remplacement de l'ATL2) et l'hélicoptère Guépard qui n'ont pour l'instant pas leur place dans le carnet de commande du SIAé.

Le directeur a insisté sur le souhait de la DGA et des états-majors d'associer le SIAé aux projets pour ces aéronefs mais il n'en demeure pas moins qu'en dépit du fait d'être l'acteur étatique de 1er plan du MCO aéronautique, le SIAé est en perpétuelle concurrence avec les industriels privés, ce qui n'est pas sans poser de questions sur les enjeux de souveraineté et de confidentialité.

Le SIAé possède le personnel qualifié, les capacités techniques d'entretien mais également de conception et de réparation, les infrastructures dont certaines au plus proche de l'opérationnel. Alors pourquoi devoir sans cesse rappeler notre légitimité ?
A cela s'ajoute des problèmes d'approvisionnement qui retardent la maintenance et une restriction des investissements qui, malgré un assainissement de la situation financière, pose parfois de réels problèmes.

MANŒUVRE RH C130 :

Suite au retrait anticipé de l'Hercule, les effectifs concernant cette flotte (agents de Clermont Ferrand et Evreux) sont passés de 148 à 102 personnes, principalement par le biais de mutations internes. L'adéquation charge/personnel étant atteinte, s'ensuit un pallier qui devrait se prolonger jusque 2027 puis une fermeture de l'antenne d'Évreux en 2029.

Cela fera l'objet de la parution d'un arrêté de 'transformation' (anciennement appelé restructuration) en 2028.

La **CFDT** restera vigilante à la préservation des droits des personnels concernés ainsi qu'à la bonne application du plan d'accompagnement des transformations.

EFFECTIFS ET RECRUTEMENT :

La DRH-MD veille scrupuleusement au respect de l'effectif cible qui est de 4 924 (civils + militaires). Cela contraint à adapter le plan de recrutement. Ces ajustements entraînent parfois des distorsions de charge/personnel notamment à cause d'incertitudes sur le pourvoi des postes par des BOP militaires. À noter qu'à cette contrainte de respecter la cible globale, s'ajoute celle de respecter l'effectif par statut.

POUVOIR D'ACHAT, CHARGE DE TRAVAIL, AVENIR DU SIAE : LA CFDT MAINTIENT LA PRESSION

REMUNERATIONS FONCTIONNAIRES/OUVRIERS/ TCT-ICT

Un bilan des différentes rémunérations et avancements obtenus ont été présentés en séance. Ces données telles que les moyennes accordées par levier pour la population TCT/ICT permettent de se situer par rapport à la moyenne. Les représentants **CFDT** se tiennent à votre disposition pour que vous puissiez en prendre connaissance.

.

Ce dernier CSA mené dans un timing contraint a néanmoins été riche en échanges et partages d'informations. De nombreux leviers ne sont pas à la main de la direction ou des organisations syndicales mais il convient de saluer l'engagement et la transparence dont les membres de ce comité font preuve, que ce soit en CSA/S ou lors de groupes de travaux associés. La CFDT continuera à prendre toute sa part aux débats et à assumer pleinement les enjeux qui en découlent.

Paris, le 20 octobre 2026

ARMÉE DE L'AIR
ET DE L'ESPACE